



Rouen, le 26/11/2025

Monsieur le président de la Métropole Rouen Normandie, Monsieur le Vice Président en charge des transports en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement, Madame la Conseillère métropolitaine déléguée aux modes actifs de déplacement,

Nous nous permettons de vous contacter sur deux sujets importants.

1- Pont Corneille et aménagement cyclable de la contre-allée en rive Est -de la rue de la République comprise entre la rue des Augustins et la tête Nord du pont Corneille.

Cette section de quelques dizaines de mètres est pour le moins étonnante et nous pose problème à deux titres :

1.A_- Quelle jonction précise entre ce segment et le futur aménagement du pont Corneille ?

La question de la connexion au pont Corneille pour réaliser un axe Nord-Sud extrêmement important au vu des flux de cyclistes, se pose d'autant que nous n'avons pas vu les plans définitifs du Pont Corneille suite au changement d'arbitrage en faveur de pistes bilatérales. **Nous demandons donc à la Métropole Rouen Normandie la transmission des plans définitifs afin d'étudier cette jonction.** Le seul plan dont nous disposons (annexe 1) date de 2024 . Enfin, le fil d'eau ayant été fait sur ce pont, nous sommes surpris de ne pas déjà y voir se dessiner les pistes cyclables bilatérales.

1.B - Sur ce segment réalisé durant l'été 2025 comme on peut le voir sur la photo (annexe 2), les cyclistes prennent deux virages à 90° et longent une zone de stationnement PMR d'où le véhicule peut sortir en marche arrière (SUV blanc sur la photo). Cette configuration est dangereuse, et une observation sur le terrain montre que :

- une grande proportion d'automobilistes tourne à droite (vers rue des Augustins) à l'extrémité de ce segment, tandis qu'une grande proportion de cyclistes tourne vers la gauche pour continuer rue de la République, d'où de nombreuses situations conflictuelles, d'autant qu'aucun régime de priorité n'est signalé à cet endroit.
- Le premier angle droit n'étant pas une trajectoire naturelle (pour aucun usager), les cyclistes coupent en diagonale cette intersection, or ce mouvement naturel met en danger potentiel les usagers de l'espace public.

Encore une fois, suite au changement d'arbitrage concernant le pont Corneille, nous n'avons pas été consultés à nouveau, et n'avions pas connaissance de la version définitive de ce segment.

1.C – Les jours de météo froide et humide, on nous signale que de nombreux cyclistes et conducteurs de trottinettes sont tombés sur le Pont Corneille: le nouveau revêtement du pont était extrêmement glissant. Des utilisateurs nous signalent que sur 20 minutes de trajet, c'est le seul endroit où ils ont rencontré un problème de plaques glissantes. La problématique du verglas sur les ponts enjambant des cours d'eau est très connue : l'humidité intense se dégageant du cours d'eau crée des conditions fortement localisées propices aux plaques glissantes. Si aucun revêtement n'est épargné par ce phénomène, certains le sont encore moins que d'autres. **Nous demandons à connaître le type exact de revêtement qui a été utilisé sur ce pont et sa résilience quant à ce phénomène.**

2- Contrôle et verbalisation par la police Nationale de cyclistes "au nom de la Métropole".

2.A – Nous avons été alertés par de nombreux cyclistes verbalisés par la Police Nationale, dont des agents ont explicitement précisé que c'était à la demande de la Métropole Rouen Normandie. Nous aimerais avoir des informations sur d'éventuelles demandes que vous auriez effectuées en ce sens. Nous rappelons que ces verbalisations

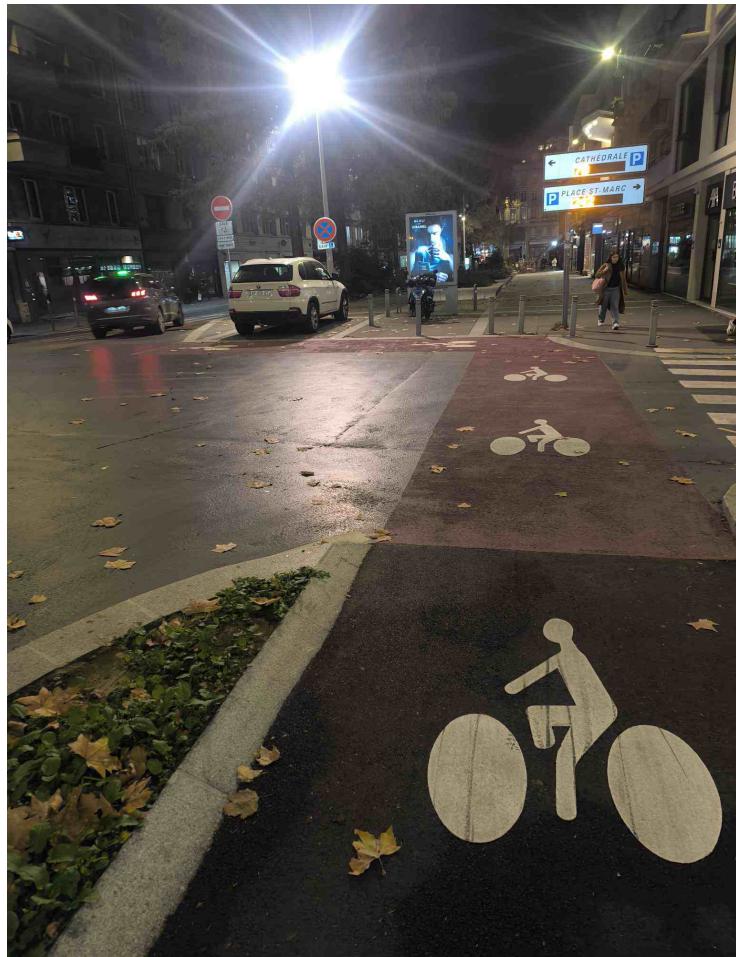
sont intervenues dans un contexte où les infrastructures sont défaillantes : absence de cheminement pour tourne à gauche, absence de panneau M12 assurant la sécurité des cyclistes... : des défauts d'aménagements que des usagers cyclistes mentionnent dans le baromètre vélo.

2.B - Nous réitérons une demande de M12 qui a déjà été effectuée via le Plan Sécurité Vélo 76 (mais refusée par la Métropole) sur l'intersection du boulevard des Belges avec la rue Stanislas Girardin, objet de la première verbalisation mentionnée. **Plus largement, nous demandons à être consultés pour que soit établie une stratégie en termes de panneaux M12, dont les emplacements actuels n'obéissent pas à un schéma globalement cohérent. Des recommandations précises pourraient être ajoutées au Plan Vélo métropolitain, à destination des communes, qui sont décisionnaires en la matière.**

Annexe 1



Annexe 2



Pour tout contact téléphonique : 0672003309.